

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

Élections du Québec 2012

**La redevance sur les boissons sucrées : une source de financement
significative pour favoriser les saines habitudes de vie**

Québec, le 23 août 2012 – Afin de faciliter le financement des initiatives de promotion des saines habitudes de vie, la Coalition québécoise sur la problématique du poids (Coalition Poids) invite les partis politiques à instaurer une redevance sur les boissons sucrées telles que les boissons gazeuses et énergisantes. Cette mesure est suggérée en raison de la contribution des boissons sucrées à l'épidémie d'obésité à laquelle le Québec doit faire face. « L'industrie des boissons sucrées investit des sommes considérables en marketing pour rendre ses produits accessibles partout et fortement attrayants, en particulier pour les jeunes. Toutefois, en raison de l'épidémie d'obésité et des maladies chroniques qui en découlent, c'est finalement la population qui paie le prix des pratiques de l'industrie par le biais de son système de santé », explique Suzie Pellerin, directrice de la Coalition Poids.

En effet, bien que la surconsommation de boissons sucrées soit fortement associée à l'obésité et à plusieurs maladies chroniques, elle est malheureusement répandue, et ce, en particulier chez les jeunes. Les garçons de 14 à 18 ans consomment en moyenne ½ litre de boissons sucrées par jour et les jeunes filles du même âge, 1/3 de litre quotidiennement.

Une mesure prometteuse

La Coalition Poids n'est pas seule à réclamer cette mesure visant à réduire l'attrait des boissons sucrées, tout en générant des revenus qui permettront d'investir davantage en prévention. Plusieurs instances internationales reconnues comme *l'Institute of Medicine of the National Academies*, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et le *Yale Rudd Center for Food Policy and Obesity* avancent aussi que la redevance est l'une des stratégies les plus prometteuses et les plus porteuses pour les gouvernements en termes de coûts-bénéfices. « Plusieurs pays comme la Hongrie, la France et l'Algérie l'ont déjà adopté », souligne Suzie Pellerin.

Dans le cadre de sa tournée des régions, la Coalition Poids était accompagnée du Dr Paul Poirier, cardiologue à l'Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec, de Daniel Veilleux, directeur général du RSEQ Québec - Chaudière-Appalaches, et de Francine Forget Marin, directrice Affaires santé et Recherche à la Fondation des maladies du cœur pour réclamer un engagement des partis politiques à l'égard de la mise en place d'une redevance sur les boissons sucrées.

« En considérant, à titre d'exemple, qu'une redevance d'un seul sou par litre de boissons sucrées permettrait d'amasser environ 8 millions de dollars, la redevance pourrait être un levier important pour investir véritablement en prévention de l'obésité et pour envoyer un message clair quant aux risques associés à la surconsommation de boissons sucrées », conclut Suzie Pellerin, directrice de la Coalition Poids.

Pour consulter la fiche sommaire et la vidéo produite sur ce sujet, visitez <http://www.cqpp.qc.ca/fr/special-elections-quebec-2012/instaurer-une-taxe-sur-les-boissons-sucrees>.

À propos de la Coalition québécoise sur la problématique du poids

Créée en 2006 et parrainée par l'Association pour la santé publique du Québec depuis 2008, la Coalition québécoise sur la problématique du poids vise l'adoption de politiques publiques spécifiques à l'égard des problèmes reliés au poids. Elle agit dans le cadre de trois secteurs stratégiques (agroalimentaire, socioculturel et environnement bâti) pour favoriser la mise en place d'environnements facilitant les choix santé et la prévention des problèmes de poids. Pour plus de détails www.cqpp.qc.ca.

– 30 –

Source :

Amélie Desrosiers

Responsable des communications, Coalition québécoise sur la problématique du poids

Téléphone : 514 598-8058 poste 233

Cellulaire : 514 475-7431

adesrosiers@cqpp.qc.ca